



παχε, Κόμμα των Ευρωπαϊκών Πολιτών
pace, Parti des Citoyens Européens
pace, Partei der Europäischen Bürger/innen
pace, Party of the Citizens of Europe

FAIB, Rue Washington 40 - BRUXELLES 1050 (Belgique)
114, Bd Gabriel Péri - 62110 HENIN-BEAUMONT (France)
Galerie Fantom, Hektorstrasse 9-10 - 10711 BERLIN (Allemagne)
c/o European Citizens Party, 7 Carlisle Road, BN3 4FP BRIGHTON HOVE (Royaume-Uni)
Contact : + 33 6 14 63 24 72 (Audric Alexandre)
www.pace-europe.eu
Twitter : @PACEEurope
FB : PACE – Party of the Citizens of Europe – Parti des citoyens européens

Version du 29 octobre 2015

Elections régionales 2015 Picardie Artois Flandre Hainaut

Nos propositions

I – LES PROPOSITIONS SUR LE TRANSPORT ET LA MOBILITE

Unité du réseau régional

Création d'une Agence Régionale de la Mobilité, basée à Amiens, chargée d'unifier les réseaux urbains et interurbains dans toute la grande région : un ticket de bus acheté à Boulogne-sur-Mer sera aussi valable à Lille et à Abbeville ; un abonnement « libre circulation régionale illimitée » sera créé sur le modèle du Pass Navigo d'Île-de-France et proposé au prix de 100€ (50€ en tarif réduit) et permettra de prendre dans toute la région les transports urbains (bus, métros, trams, vélos publics) et interurbains (TER).

Extension du réseau vers la Belgique et les régions voisines

Il sera proposé à nos partenaires belges d'étendre de façon réciproque la validité de nos tickets et abonnements uniques dans toute l'Eurométropole Lille-Kortrijk-Tournai. De même, la qualité de la liaison Lille-Bruxelles sera améliorée. Nous proposerons aussi la validité réciproque de nos abonnements jusque La Panne (De Panne), Reims et Rouen.

Ecotaxe régionale poids lourds

L'unification du réseau (voir premier paragraphe ci-dessus) et l'abonnement seront financés par la mise en place d'une écotaxe régionale sur les poids lourds qui traversent la région. Cette écotaxe servira à financer l'unification du réseau, mais aussi à limiter la circulation de camions vides et à relancer le fret ferroviaire (puis fluvial par le Canal Seine Nord).

Projet de RER Grand Lille partiellement mis en œuvre

Nous augmenterons considérablement la fréquence et l'amplitude horaire des TER existants sur le modèle proposé par le projet de RER Grand Lille mais à moindre coût : sans création de nouveaux tronçons lorsque ce n'est pas nécessaire. Certains tronçons et gares proposés sont utiles et seront réalisés.

II – LES PROPOSITIONS SUR LE LYCEE ET LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Lutte contre le décrochage scolaire

La région doit devenir maître d'œuvre de l'action éducative. Cette action éducative passe par des parcours éducatifs proposés de la primaire à la terminale et par l'utilisation intelligente des locaux vides dans les établissements scolaires.

Mise en place d'un parcours éducatif des langues

De l'école primaire jusqu'au baccalauréat, la région doit encourager l'apprentissage renforcé et efficace des langues de nos voisins (anglais, néerlandais, allemand) pour améliorer les débouchés professionnels et permettre une meilleure compréhension et plus d'échanges culturels.

Faire rentrer les associations, les ONG et les entreprises dans les lycées

Il faut utiliser les locaux vides dans les établissements scolaires pour développer chez nos jeunes le goût de la culture et du sport, et les sensibiliser au développement durable, à la citoyenneté, aux langues régionales et aux cultures du monde ...

Attribuer la gestion des collèges et des lycées à la région

Lorsque c'est pertinent et utile, il faut confier la gestion des collèges et des lycées à la région afin d'assurer une continuité garante de la cohérence éducative. La mutualisation d'équipements entre les collèges et lycées doit également permettre des économies qui peuvent être réinvesties dans l'éducation.

Mettre le turbo sur l'apprentissage

L'apprentissage ne doit rien coûter à l'entreprise d'accueil : la région prendra en charge 100% du salaire de l'apprenti. L'entreprise devra simplement fournir le matériel nécessaire au travail de l'apprenti. Il faut enfin supprimer l'âge maximal de 26 ans pour devenir apprenti : l'apprentissage doit être ouvert à tous !

III – LES PROPOSITIONS SUR L'EMPLOI ET L'ECONOMIE

Favoriser l'accès des PME PMI aux marchés publics du Conseil Régional

Les lots de marchés publics seront suffisamment petits pour être accessibles aux PME PMI. L'attribution des marchés publics se fera en toute transparence, par la publication complète sur internet de tous les détails du marché public de l'appel d'offre à l'attribution avec notamment le cahier des prix.

Mieux aider les entreprises à surmonter leurs difficultés et à se développer

Création d'un SAMU économique, un service chargé d'intervenir en conseil et en appui dès lors qu'une entreprise rencontre une difficulté.

Création d'une banque publique régionale de trésorerie dont la mission sera d'aider les entreprises à surmonter leurs difficultés de trésorerie.

Développement de la prise de capital du Conseil régional dans les entreprises stratégiques de la Région.

Favoriser l'esprit d'entreprise chez les jeunes

Développement du concours « Jeunes créateurs d'entreprise » en le faisant mieux connaître dans les lycées ; démultiplier les salons consacrés à la création d'entreprise (à Lille, à Amiens ...).

Identifier dès le lycée les jeunes talents entrepreneuriaux, notamment ceux issus des milieux défavorisés, et les aider à financer les meilleures études.

Accompagnement pour l'obtention des fonds européens

La région financera l'ingénierie des projets.

Favoriser le développement des réseaux NTIC

Enfin, nous proposons d'engager un débat politique afin que soient sensiblement augmentés les budgets régionaux au détriment des budgets de l'Etat, à pression fiscale constante.

IV – LES PROPOSITIONS SUR LA SANTE

Modulation automatique de la vitesse sur les voies rapides en fonction de la qualité de l'air

Sur toutes les voies limitées à 110km/h ou 130km/h, la vitesse maximale sera réduite au fur et à mesure que se dégrade la qualité de l'air. C'est une nécessité de santé publique. La décision de réduire la vitesse ne sera pas soumise à discussions ou négociations politiques, elle sera automatique. Les radars seront adaptés en conséquence. Enfin, cette modulation de la vitesse pourra aussi être utilisée en cas d'embouteillages (heures de pointe, accident, manifestation...) pour limiter les effets « accordéon » et donc réduire la consommation de carburant, la pollution de l'air et la pollution sonore.

Développement de l'agriculture bio et raisonnée (c'est-à-dire non bio mais prudente dans l'utilisation des produits chimiques)

Favoriser le développement des cultures bio et des circuits courts, notamment dans les cantines des lycées, des collèges et écoles en associant les départements et les communes.

Accompagner les exploitations de petite taille sous forme d'appui à leur rapprochement, dans le respect de leur indépendance, en vue de la mutualisation de certains équipements ou démarches (ex : marketing, vente ...).

Création d'une agence de notation des maisons de retraite avec des brigades d'inspection

Afin de limiter les risques de négligence dans les maisons de retraite, nous proposons la création de ces agences de notation avec inspecteurs indépendants, en coopération avec le conseil départemental.

Lutte contre les déserts médicaux dans la Région

La Région favorisera, par des moyens incitatifs, l'installation de médecins en binôme dans les « déserts médicaux », ce qui permet aux médecins de se relayer tout en exerçant leur activité et leur vie familiale là où ils le souhaitent, et aux habitants de la Région d'avoir toute la semaine un médecin au plus près de chez eux.

Nous proposons également à titre expérimental la révision à la hausse du *numerus closus* dans nos facultés de médecine, *numerus closus* dont on ne comprend plus l'utilité alors que la France manque partout de médecins.

V – LES PROPOSITIONS SUR LA CULTURE ET LE TOURISME

Les propositions sur la culture et le tourisme seront discutées lors d'une réunion le dimanche 1^{er} novembre à Amiens.

VI – LES PROPOSITIONS INSTITUTIONNELLES

Réduction de 170 à 100 du nombre de conseillers régionaux

Nous demanderons la réduction du nombre de conseillers régionaux de 170 à 100 permettant ainsi une économie de près de 10 millions d'euros au cours de la mandature suivante.

Des vice-présidents moins nombreux et qui se consacrent pleinement à leur tâche

Nous réduirons le nombre de vice-présidences à une dizaine, ce qui permettra de réaliser des économies immédiates.

Nous ne nommerons comme vice-présidents que des conseillers régionaux qui pourront s'investir pleinement dans leur tâche : aucun maire ou adjoint au maire d'une grande commune, aucun député ou député européen, aucun sénateur ne sera nommé vice-président. La Région et ses citoyens méritent que nous nous investissions pleinement pour eux.